

## **Conseil d'Établissement des établissements primaire et secondaire de Renens**

**Procès-verbal de la séance du 13 septembre 2010  
Salle de conférences de la Salle de spectacles à 20h00**

**Présidence** : Mme Myriam Romano-Malagrifa

**Présents**

**Excusés et**

**Absents** : Selon scan de la liste de présence en attache

**Procès-verbal** : François Chevalier, Renens, le 8 octobre 2010

### **1. Accueil et communications de Mme la Présidente**

Le PV de la séance du 17 mai 2010 et l'Ordre du jour de la présente séance sont adoptés sans remarque.

Accueil de M. Daniel Dudan, Chef de la Brigade Partenariat et Prévention de PoOuest

### **2. discussion à propos de la prévention routière dispensée par PoOuest notamment suite à la mise en œuvre des zones 30.**

M. Dudan informe l'assemblée de la reprise, à la rentrée, des informations de prévention routière auprès des élèves et notamment de la distribution des dossards fluorescents. Cette année l'accent a été mis sur les particularités liées aux zones 30. Pour rappel, les dispositions légales en la matière sont de compétence fédérale, dont la suppression des passages piétons (excepté à proximité des écoles) et les pertes de priorités (priorité de droite en règle générale). Trois niveaux de compétences : ce que dit la loi, ce que la Commune installe et police qui instruit et organise la prévention. A ce titre, toutes remarques et propositions sont à adresser, au sein de la Ville de Renens, à M. Arnaud Wiesmann, ingénieur au Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures du Centre technique communal ([arnaud.wiesmann@renens.ch](mailto:arnaud.wiesmann@renens.ch) 021/632 74 02).

M. Dudan précise également que les informations ont prioritairement été dispensées aux élèves des CIN et CYP. Auprès des plus petits elles ont été comprises de manière très

abstraite. Bien sûr c'est aussi à tous les partenaires éducatifs, parents et enseignants d'agir de manière continue afin que ces nouvelles notions soient assimilées.

Il est fait mention de plusieurs aspects négatifs engendrés par les zones 30 : Du fait du doute ressenti par certains parents quant à la sécurité de leurs enfants, ils pourraient préférer les conduire à l'école en voiture, soit induire un effet contraire aux intentions. D'autre part, certaines rues sont très dangereuses actuellement, soit le quartier des Baumettes, le Chemin du Carroz à double sens ou encore le haut du 24-Janvier avec les places de parc au centre de la rue qui rend, pour les enfants notamment, dangereux l'accès et la sortie des véhicules sur la chaussée. Les blocs de béton sont également mis en cause, mais pourtant à considérer comme des obstacles artificiels nécessaires à l'entrave du trafic et à la réduction de la vitesse. Les enseignants rappellent d'une manière générale, leur scepticisme quant aux zones 30 et/ou à certaines de leurs conséquences. Une évaluation doit avoir lieu après une année de pratique.

### **3. Tour de table sur l'actualité de la rentrée 2010-2011**

¼ société civile :

M. Giller informe la reprise en novembre du sport facultatif au secondaire. M. Hertig rappelle les différentes animations prévues à Globelivres, notamment en partenariat avec la Fondation Education et Développement.

À l'APE, le lancement du cours « apprendre l'école » demande beaucoup de travail. Celui-ci a été délégué à Français en Jeu. L'APE constate davantage de départs que d'arrivées au sein de l'association et lance un appel à de nouveaux membres. ([www.ape-renens.ch](http://www.ape-renens.ch))

CISE : Mme Pinto signale une balade s'étant déroulée à l'intention des nouveaux arrivants des communes de Renens et Ecublens, qu'ils soient Suisses ou étrangers. Dépôt prochain du projet « sur le chemin de l'école » auprès de l'ODM qui finance des projets d'intégration. Dans ce cas, il s'agit de cours de 3 mois environ pour familiariser les familles allophones sur l'oralité de la langue française dans le contexte scolaire.

¼ politique :

Mme Clerc informe que le postulat pour promouvoir une journée sans viande a été transformé en vœu. La réponse à l'interpellation de Mme Joerchel sur les préaux scolaires a été transmise au Conseil communal. Le document est accessible sur le site internet de Renens :

[http://www.renens.ch/doc\\_tel/pdf/interpellations/interpellation\\_joerchel\\_aménagement\\_preaux\\_scolaires.pdf](http://www.renens.ch/doc_tel/pdf/interpellations/interpellation_joerchel_aménagement_preaux_scolaires.pdf)

¼ parents d'élèves :

Le ¼ parents s'inquiète du respect d'un suivi pédagogique équitable de la part de tous les enseignants, visant à donner la même chance aux élèves de toutes les classes. Quels constats et quelles mesures sont-elles prises dans le cas de disparités, notamment identifiées à Renens.

Selon le directeur de l'ES, ce n'est pas au CE de se prononcer sur cette problématique. Faire attention aux généralités, mais ne pas hésiter à interpeller les directions si une grosse injustice est constatée. Le directeur de l'EP évoque également des disparités involontaires, mais rendues inévitables dans la composition de certaines classes. Malgré les gros efforts entrepris en soutiens pédagogiques divers, les résultats issus des ECR ne sont pas très bons. Chaque enseignant s'emploie à ce que les programmes soient respectés même si certains groupes-classes ne le permettent pas toujours. Les enseignants précisent que les volées sont très différentes avec des réalités individuelles et/ou collectives qui parfois leur échappent.

Les VSG et classes de transition aux effectifs élevés posent des difficultés potentielles moins présentes chez les VSB. Les mesures d'appuis pour les devoirs par les enseignants du secondaire qui comblent un certain nombre de lacunes sont saluées.

¼ école :

Bonne rentrée en général au secondaire avec 1039 élèves, 112 enseignants et 59 classes. En 7<sup>ème</sup> année, 7 classes VSO, 2 VSG et 2 VSB. Toutes les options sont pratiquées à Renens sauf le grec.

Au primaire, 1335 élèves pour 74 classes. le nombre d'élèves dans les petites classes est trop grand (24). Ce problème existe du fait du trop grand nombre de bâtiments scolaires sans marge de manœuvre par l'existence de locaux vides. Les classes multi-âge se forment soit sur proposition de certains enseignants (Simplon) soit en fonction des impératifs. Au CIN les 23 classes et les 5 classes d'enseignement spécialisé sont obligatoirement multi-âge. Au primaire on compte 29 classes mono-âge et 17 classes multi-âge, la règle étant le mono-âge.

#### **4. Journée à pied à l'école**

Journée internationale se déroulant par tous les temps le 24 septembre dès 15h00 dans le quartier de Florissant au chemin de la Roche. Cette journée promeut notamment le fait de se rendre à pied à l'école pour un gain d'autonomie, entre autre. Au programme, diverses activités dont un concours de podomètres (25 appareils) et des prix pour les trois premiers.

#### **5. Divers**

À l'occasion des 20 ans du collège des Pépinières, un Open Pépini'Air proposera le 1<sup>er</sup> octobre dans la cour du Collège un festival de films court-métrages dès 20h00. Le CE y est cordialement invité.

Demande que les différentes mesures de renforts pédagogiques puissent être présentées lors de la prochaine séance du CE.

Demande également de traiter de la question d'un état des lieux des possibilités données aux élèves pour l'utilisation des espaces repas ou autres lieux de transition. Proposition d'inviter Mme Freymond pour en parler à une prochaine séance du CE.

Les 7<sup>ème</sup> années travaillent sur un spectacle de cirque, voltige et jonglerie, dans le cadre du projet Equité. L'aspect culturel du même projet consistant en visites de musées et spectacles est de plus en plus suivi par le corps enseignant. Pro Helvetia salue les efforts entrepris par Renens.

Un préavis va être déposé au Conseil communal afin de demander un crédit d'étude pour l'agrandissement du Collège du Censuy. Préavis basé sur la nouvelle version du rapport de planification scolaire qui tient compte notamment des incidences du Concordat Harnos, soit le transfert du cycle de transition (5 et 6èmes) du secondaire au primaire. Ce nouveau collège comprendra 15 nouvelles salles de classe et des locaux spéciaux, ainsi qu'une salle de gym double et un aménagement sportif à l'extérieur incluant une zone d'athlétisme. Objectif : Rentrée scolaire 2015.

## 6. Prochaine séance

La date de la prochaine séance ordinaire du CE est prévue le 22 novembre 2010 à **19h00** à la salle des conférences de la Salle de spectacles et sera suivie, comme l'an dernier d'une petite agape.

**La séance est levée à 22h20**

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myriam Romano-Malagrifa', written over a faint circular stamp.

Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'François Chevalier', written over a faint circular stamp.

François Chevalier

Annexes : - Listes de présence